

## Résolution sur les Systèmes de santé publics dans l'espace francophone à la lumière de la crise sanitaire de Covid-19

Visioconférence | 29 janvier 2021

*L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie en visioconférence du 19 au 29 janvier 2021, sur proposition de la Commission de la coopération et du développement :*

- CONSIDERANT** la résolution sur les systèmes de santé publics dans l'espace francophone adoptée à Québec du 5 au 8 juillet 2018 ;
- CONSIDERANT** la crise sanitaire de covid-19 en cours ;
- CONSIDERANT** que la crise née de la pandémie de Covid-19 a révélé des forces et les faiblesses des systèmes de santé publics de l'espace francophone ;
- CONSIDERANT** le désarmement des États francophones les plus vulnérables face à la pandémie ;
- INVITE** les Gouvernements de l'espace francophone à établir une évaluation des politiques publiques menées dans le domaine de la santé et un bilan du rôle et du fonctionnement des structures qui, au niveau national, ont suivi et géré la crise Covid-19 ;
- INVITE** les Gouvernements de l'espace francophone à engager une étude sur les évolutions à envisager quant à la réorganisation du système de santé public entre les différents échelons de décision stratégique, de responsabilité et d'application des politiques de santé ;
- INVITE** les Gouvernements de l'espace francophone à étudier comment impliquer les élus dans la gouvernance, et réformer leurs systèmes de santé publics ;
- INVITE** les Parlements membres de l'APF à plaider en faveur de l'investissement, de la réforme et du renforcement des systèmes de santé publique et d'éducation publique au sens large pour la prévention et le contrôle à long terme de cette maladie et des éventuelles futures épidémies ;
- INVITE** l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à produire une étude sur l'organisation des établissements de santé, leurs attentes, et des propositions pour l'amélioration des conditions des personnels de santé ;
- SOULIGNE** qu'il importe de trouver une solution durable au problème de la dette extérieure des pays de l'espace francophone en développement, notamment par l'annulation de la dette et par d'autres dispositions, et insiste sur la nécessité de promouvoir des mécanismes novateurs pour apporter une solution d'ensemble au problème des systèmes de santé publics des pays de l'espace francophone ;

**SUGGERE**

de développer et renforcer l'action de solidarité internationale en matière de santé en créant ou en renforçant les réseaux, les institutions et les autres capacités au sein de la communauté francophone, et en favorisant une coopération plus efficace en matière de santé mondiale ;

**RECOMMANDE**

la réorientation de certains axes stratégiques de coopération sanitaire afin d'affronter avec plus d'efficacité les événements de même nature que la pandémie de Covid-19.